

DES CARACTÉRISTIQUES EHP-1

La plate-forme élévatrice verticale EHP-1, à vitesse réduite ($\leq 0,15$ m/s), conçue pour être utilisée par des personnes à mobilité réduite et éventuellement avec un accompagnateur.

Le dispositif peut également être complété par une **structure autoportante** alternative, pour les endroits où il est plus difficile de placer ou élever la plate-forme, afin de faciliter son installation.

Caractéristiques d'application

- Capacité de chargement : 300 / 400 / 500 kg.
- Vitesse nominale 0.15 m/s.
- Parcours maximal 15 m ratio 2:1.
- Nombre maximal d'arrêts : 7 (pour les autres, consulter).
- Adaptée pour des personnes à mobilité réduite.

Caractéristiques techniques

- Différentes capacités de chargement en fonction des dimensions de la cabine : 300, 400 et 500 kg.
- Système d'impulsion au moyen d'un vérin hydraulique à simple effet à impulsion indirecte (ratio 2:1) et parcours maximal de 15 m.
- Vitesse nominale 0,15 m/s.
- Centrale hydraulique avec électrovanne de démarrage et arrêt progressifs et vanne manuelle de descente, qui comprend une pompe manuelle et une clé d'arrêt intégrées.
- Tableau électrique avec automatisme programmable et manœuvre prémontée à 24 VDC dans creux et cabine.
- Fonctionnement de la plate-forme avec bouton *constamment appuyé* (boîtier de commande de cabine). Le dispositif ne fonctionne que si le bouton est enfoncé. Depuis les boîtiers de commande d'étage, le fonctionnement est du type manœuvre universelle. Si la plate-forme dispose de portes de cabine, la pulsation sera du type manœuvre universelle (cabine et palier).
- Boîtier de commande de cabine en acier inoxydable, muni d'une clé dans cadre lumineux (confirme l'activation du boîtier de commande de cabine), bouton d'arrêt, bouton d'alarme, pilote de surcharge et boutons avec numéros en relief.
- Puits minimal de 100 mm.
- Possibilité maximum trois embarquements.
- Remise à niveau automatique : l'équipement récupère le niveau de l'étage de départ si la plate-forme descend pour des raisons étrangères au fonctionnement habituel
- Moteur électrique triphasé 3 ou 4 CV (2,2 3 kW) selon chargement nominal.
- Fuite minimale 2400 mm.
- Plancher antidérapant (caoutchouc noir à *boutons*).
- Finition du plafond en acier inoxydable poli, avec éclairage temporisé spots led.
- Finition de la cabine en tôle décorée type skinplate ou en mélanine.



Systèmes de sécurité

- Sauveur de secours en cas de coupure d'électricité, qui active le boîtier de commande de cabine.
- Calage mécanique en cas de rupture de câble.
- Arrêt manœuvre en cas de relâchement des câbles.
- Parachute hydraulique en cas d'excès de vitesse dans descente.
- Éclairage de secours dans cabine au moyen d'un des spots du plafond.
- Contact de sécurité en fin de parcours.
- Vanne de sécurité contre surpression et pressostat pour arrêter la manœuvre.
- Minuteur de sécurité en cas d'excès de la durée de fonctionnement.
- Téléphone ou communicateur bidirectionnel type ascenseur.
- Barrière immatérielle (infrarouges) dans les accès à la cabine.
- Porte semi-automatique battante à l'étage, résistante au feu.
- Étai de sécurité pour accès au puits.
- Boîtier de commande de puits avec stop et prise de 220 V pour éclairage portable.

Options

- Moteur électrique monophasé 3 ou 4 CV.
- Tableau électrique et centrale hydraulique intégrés dans la même armoire.
- Résistance au chauffage.
- Vérin à deux pièces. Recommandable pour les parcours de plus de 11 m (ratio 2:1).
- Silencieux hydraulique (depuis la centrale) pour réduire la transmission de bruits et de vibrations à la structure.
- Pompe continue (très faible émission de bruits et de vibrations).
- Automatisme ouverture de porte semi-automatique.
- Porte pliable automatique dans cabine type autobus.
- Porte automatique télescopique cabine et étage.
- Affichage indicateur des étages dans la cabine. Aussi disponible pour les étages.
- Synthétiseur de voix dans la cabine.
- Cabine en acier inoxydable.
- Cabine panoramique (cadre en acier inoxydable et verre stratifié d'épaisseur selon dimensions).
- Clé avec recul au lieu des boutons.
- Avertisseur acoustique de présence de cabine à l'étage.
- Rampe à main tubulaire en acier inoxydable poli.
- Miroir.
- Boîtier de commande vertical de cabine en acier inoxydable.
- Sol en linoléum (voir finitions).

Remarques:

Appareil fabriqué conformément à la Directive Européenne 2006/42/CE sur les machines et sa transposition au D.R. 1644/2008 de commercialisation et mise en service des machines.